

Liliane Chevallier 5 à Maisons 23160 Crozant , médecin retraitée

A Monsieur Roland Verger, président de la commission d'enquête pour le projet éolien des « Terres Noires » Arnac la poste et Saint Hilaire La Treille

Crozant le 7 mai 2017,

L'implantation d'aérogénérateurs industriels géants dans la Basse Marche, pays bocager, qui avait su garder des paysages ruraux riants et calmes va être une catastrophe.

Nous pourrions dire adieu aux vastes horizons aux collines verdoyantes . Notre œil sera immanquablement attiré par ces demi tours Eiffel incongrues, dont l'échelle n'a rien à voir avec les éléments actuels de nos décors champêtres. Hélas pas de simples poteaux, comme certains se plaisent à le dire, mais des machines en mouvement permanent bien visibles à plus de 20 kilomètres voir bien plus si la météo s'y prête.

Nous habitants permanents allons perdre notre bonheur de vivre sur notre territoire

Le tourisme qui est une ressource majeure de notre région va être tué. A quoi bon essayer de se détendre et de rêver quand de la Brenne au Boischaud et à La Marche plus de 250 de ces géants sont prévus pour satisfaire les appétits financiers de trop habiles promoteurs. A quoi bon promouvoir le territoire de La Vallée des peintres entre Marche et Berry, et ce avec l'argent public, y compris celui de l'Europe, si c'est pour détruire les paysages qui ont attiré par leur charme Monet, Guillaumin, Picabia et plus de 450 de leurs confrères ? Nos décideurs sont-ils tous schizophrènes ?

Combien d'emplois détruits sur place pour 1 ou 2 techniciens de maintenance présents par intermittence ?

Les aérogénérateurs prévus ne sont pas construits en France, et le transporteur spécialisé ne sera sans doute comme à La Souterraine qu'une entreprise étrangère.

Nos maisons déjà bien difficiles à vendre ne vaudront plus rien. A quoi bon habiter loin de tout médecin et service public si la beauté et le calme ne sont plus là pour le justifier ?

Pour les riverains, les niveaux sonores créés ne rendront pas sourds, certes, mais les bruits permanents et avec des composantes impulsives quand les hélices passent devant le mat, perturberont la qualité du sommeil nocturne, d'autant plus que le législateur a cru bon de relever de 30 à 35 dB(A) le seuil d'infraction pour ces engins. 5 dB(A) ce n'est pas rien, le décibel est une unité logarithmique, à chaque fois qu'on augmente de 3dB on double le niveau sonore...On ne vit pas dans la campagne limousine pour retrouver les ambiances acoustiques nocturnes d'une ville... D'autre part, le balisage lumineux va obliger les riverains à dormir rideaux tirés et persiennes closes, et fenêtres fermées pour le bruit ! En cas de canicule cela va être bien agréable et peut même créer des problèmes de santé léthaux...

Quant au « syndrome éolien » attribué aux basses fréquences inférieures à 20 hertz, ces spécialistes de l'ANSES qui ont fini par rendre publique leurs conclusions, ne semblent pas l'avoir bien exploré puisqu'ils recommandent néanmoins en conclusion de le faire !

D'autres pays sont moins rassurants à la suite de leurs études. Actuellement la législation n'impose que des études en acoustique prévisionnelle que sur la gamme audible et rien sur les basses fréquences. Tout cela n'est pas de nature à rassurer les riverains de ces futures installations.

La désertification rurale risque de fortement s'accroître avec le départ des retraités et des habitants des résidences secondaires, qui sont bien précieux, ne serait-ce que pour payer des impôts et faire vivre les commerces et artisans !.

D'autres voies sont possibles pour économiser l'énergie et produire une électricité dite verte sans détruire la beauté de notre région. Trois barrages sur la Creuse entre Eguzon et Argenton ne sont-ils pas suffisants, ainsi que 2 autres côté Marche? La filière bois ne produit-elle pas chez nous une énergie renouvelable, locale et peu chère? N'y a-t-il pas des progrès à faire dans l'isolation des bâtiments, et le solaire n'est-il pas moins dévastateur pour l'environnement?

Si on investissait dans la recherche les sommes énormes injectées dans l'éolien, je suis persuadée que de nouvelles solutions seraient trouvées, socialement acceptables et réellement créatrices d'emplois LOCAUX.

Liliane Chevallier